

AVIS D APPEL A LA CONCURRENCE

Section I : Identification du pouvoir adjudicateur :

Communauté » de communes Carnelle-Pays-de-France, Monsieur le Président, 15 rue Bonnet 95270
Luzarches

Tél : 01.34.71.94.06 / site officiel : www.carnelle-pays-de-france.fr/

Profil acheteur : Achatpublic.com

Type de pouvoir adjudicateur : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Agit pour le compte d'un autre pouvoir adjudicateur : non

Section II : Objet du marché : Marché de travaux d'aménagement et de mise en accessibilité du château de la Motte à Luzarches (95).

L'avis concerne un marché public.

Caractéristiques principales du marché :

- 1) possibilité de recourir à une phase de négociation
- 2) visite de site sur rdv : le 4 septembre 2020 à 11h30, place de la Libération

Prestations divisées en lots :

Consistance des lots :

Lot n°1 : Aménagement paysager – code CPV : 451127002

Lot n° 2 : Eclairage – code CPV : 453112002

Possibilité de présenter une offre pour : tous les lots

Durée du marché/ délai d'exécution des travaux: 6 mois, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage de chantier – dont 1 mois de préparation de chantier

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Conditions relatives au marché :

- 1) Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5%
- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : sur fonds propres – budget C3PF
- 3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : libre
- 4) Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français

Conditions de participation :

Renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures :

- 1) Situation juridique – références requises ;
- 2) Capacité économique et financière ;
- 3) Références professionnelles et capacité technique

Section IV : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée (R.2123.1 du code de la commande publique)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante)

1/ Le critère Valeur technique, noté sur 100 points, avec une pondération de 60%

Ce critère sera décomposé comme suit :

Lot n° 1 : Aménagements paysagers - note sur 100

Pertinence des moyens humains et matériels dédiés au chantier (sur 20 pts)

- Organigramme, CV des encadrants et liste des employés régulièrement rémunérés avec leur référence immatriculation FFB et liste des intérimaires (attestation de recours ou non recours à la sous-traitance)

dédié au chantier 10 pts

- Matériel adapté envisagé pour l'exécution de ce chantier 10 pts

• Méthodologie et organisation des travaux (sur 30 pts)

- installations de chantier, plan de circulation, panneaux de chantier et de déviation, balisage, composition des équipes par poste, interface avec le chantier de construction

L'entreprise décrit la façon dont elle intègre dans son organisation les spécificités du site dans son ensemble. Elle abordera notamment les sujets suivants:

-Protection des sols et arbres conservés

-gestion de la coactivité avec le chantier bâtiment et coordination avec le lot Eclairage/ préciser l'organisation générale du chantier et les interfaces avec les autres intervenants **10 pts**

- les principales mesures prévues pour assurer la sécurité, l'hygiène du chantier, les mesures de gestion des déchets (SOSED/SOGED) **5 pts**

- Réalisation d'un reportage photos commenté pointant les principaux enjeux (prise en compte du contexte de travail, organisation du chantier) sur l'ensemble du périmètre et témoignant de la bonne compréhension des travaux à réaliser et de la sensibilité du site **15 pts**

• Planning des travaux (sur 10)

-Planning détaillé d'exécution par phase, avec le nombre d'équipe prévu, avec proposition d'optimisation des délais **10 pts**

• Recueil des fiches techniques nécessaires à la réalisation des travaux (sur 30 pts)

-principaux matériaux nécessaires à la réalisation des travaux et notamment de la carrière de calcaire pour les éléments de pavage et de maçonnerie **10 pts**

-identification des pépinières, traçabilité de culture **10 pts**

-fiches techniques des végétaux et accessoires de plantation **10 pts**

•Garantie de reprise (sur 10 pts)

-disposition pour remplir les conditions des opérations de confortement et de parachèvement durant la période de garantie de reprise des végétaux **10 pts**

Lot 2 : Eclairage - note sur 100,

•Moyens humains et matériels dédiés au chantier **(45 points)**

- Organigramme, CV des encadrants et liste des employés régulièrement rémunérés avec leur référence immatriculation FFB et liste des intérimaires (attestation de recours ou non recours à la sous-traitance) **dédié au chantier** (25 points) ;
- Matériel adapté envisagé pour l'exécution (20 points) ;

•Planning détaillé d'exécution, avec le nombre d'équipe prévu et optimisation des délais **(20 points)** ;

•Méthodologie et organisation des travaux et de l'interface avec le lot Aménagements paysagers **(35 points)** ;

-Prise en compte des spécificités du site dans son ensemble (10 points) ;

-Reportage photos commenté pointant les principaux enjeux (prise en compte du contexte de travail, organisation du chantier, sur l'ensemble du périmètre (5 points) ;

-Recueil des fiches techniques nécessaires à la réalisation des travaux (10 points) ;

-Principaux matériaux et matériels nécessaires à la réalisation des travaux (Massif préfabriqué (avec note de calculs), Chambre, Fourreaux, Cuivre nu) mat et balise (10 points) ;

2/ Le critère Prix, noté sur 100 points, sera apprécié au regard du montant total du Détail Quantitatif Estimatif (D.Q.E.), avec une pondération de 40%.

L'offre de prix la moins élevée se verra attribuer la note maximum de 100 points.

N° de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 2020-01

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation est disponible en téléchargement sur Achatpublic.com.

Date limite de réception des offres : 25/09/2020 à 12 h 00

Unité monétaire utilisée : l'Euro

Délai de validité des offres : 150 jours

Adresse auprès de laquelle des renseignements divers peuvent être obtenus :

☞ achatpublic.com, rubrique questions/réponses

Adresse à laquelle les offres doivent être transmises :

Exclusivement via la plateforme dématérialisée achatpublic.com

Section V : Renseignements complémentaires

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, BP30322, 95027 CERGY-PONTOISE Cedex, tel : 01.30.17.34.00 / fax : 01.30.17.34.59 / Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2/4 boulevard de l'Hautil, BP30322, 95027 CERGY-PONTOISE Cedex, tel : 01.30.17.34.00 / fax : 01.30.17.34.59 Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication :

Luzarches, le

« Bon pour Insertion »

Le Président de la C3PF,
Patrice ROBIN.